

# Questions et problèmes entourant la représentation au sein des gouvernements de coalition

Rapport présenté au Comité spécial sur la réforme électorale

BENJAMIN FERLAND\*  
Université d'État de la Pennsylvanie  
Université d'Ottawa

---

\* Chercheur postdoctoral, Département de sciences politiques, Université d'État de la Pennsylvanie, 306 Pond Lab, University Park, Pa 16802, USA. Professeur adjoint, École des études politiques, Université d'Ottawa, 120 University, Pavillon des sciences sociales, Ottawa (Ontario), Canada K1N 6N5 ([bferland@uottawa.ca](mailto:bferland@uottawa.ca)).

## Sommaire

### À propos des gouvernements de coalition

- Réformer le système électoral canadien en le faisant passer d'un mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour (MUT) à un système électoral de représentation proportionnelle (RP) change non seulement la façon dont les votes se traduisent en sièges mais influe également de façon importante sur le processus de formation du gouvernement.
- Les systèmes de RP en particulier donnent généralement lieu à des gouvernements de coalition après les élections. Les gouvernements de coalition diffèrent des gouvernements majoritaires à parti unique quant à la mesure dans laquelle ils représentent les citoyens.

### À propos de la correspondance entre les préférences des citoyens en matière de politiques et les politiques publiques

- Dans les systèmes électoraux de RP, les citoyens sont généralement mieux représentés dans les assemblées législatives que ce n'est le cas dans les systèmes MUT en raison d'une traduction inexacte des suffrages exprimés en sièges dans ces derniers.
- La représentation ne concerne toutefois pas seulement la correspondance entre les suffrages exprimés et les sièges et ses conséquences connexes. La représentation concerne aussi, et peut-être de façon plus importante, la correspondance entre les préférences des citoyens en matière de politiques et les politiques que les gouvernements mettent en place.
- *À la lumière des plus récentes études en sciences politiques et en économie politique, j'explique d'abord que les positions des gouvernements en matière de politiques correspondent généralement d'aussi près aux préférences des citoyens dans le cadre d'un système MUT que dans le cadre d'un système électoral de RP lorsque les gouvernements sont formés après les élections.*
- *De façon importante toutefois, j'explique que lorsqu'il s'agit de la relation entre ce que les citoyens souhaitent comme politiques et ce que les citoyens obtiennent des gouvernements, les citoyens sont mieux représentés dans les systèmes électoraux MUT que dans les systèmes électoraux de RP.*

### Recommandation

- Conformément aux principes d'efficacité et de légitimité pris en compte par le Comité spécial sur la réforme électorale, je recommande au Comité d'adopter un système électoral qui favorise la formation de gouvernements majoritaires à parti unique. Les modes de scrutin MUT et le vote préférentiel donnent généralement lieu à des gouvernements majoritaires à parti unique.

## 1 À propos des gouvernements de coalition

Le présent rapport a pour objet de discuter des problèmes de représentation au sein des gouvernements de coalition. Les systèmes électoraux ont d'importantes incidences sur la vie démocratique d'un pays, notamment sur les types de gouvernement qui sont formés après les élections. Il est bien connu que les systèmes électoraux fondés sur une représentation proportionnelle (RP) favorisent la formation de gouvernements de coalition après les élections. C'est pourquoi aucun parti ne réunit généralement une majorité des sièges à l'assemblée législative. Par conséquent, les partis doivent négocier entre eux afin de former un gouvernement.

Étant donné que les différents systèmes électoraux qui pourraient donner lieu à des gouvernements de coalition font l'objet d'un examen par le *Comité spécial sur la réforme électorale*, ce rapport a pour objet d'éclairer les membres du Comité sur les questions de représentation en ce qui a trait aux gouvernements de coalition. Fait à noter, la façon dont les partis qui forment des gouvernements de coalition parviennent à assurer la représentation des citoyens diffère de celle des gouvernements majoritaires à parti unique (le type de gouvernement que les Canadiens ont connu la plupart du temps).

Dans les prochaines sections, je traiterai de la façon dont les partis et les gouvernements assurent la représentation dans des gouvernements de coalition issus de systèmes de représentation proportionnelle en me fondant sur les plus récents écrits en science politique et en économie politique. Je me concentrerai en particulier sur les effets des gouvernements de coalition sur la *représentation substantielle*. La représentation substantielle consiste dans la relation entre ce que les citoyens souhaitent comme politiques et ce qu'ils obtiennent des gouvernements.

## 2 À propos de la correspondance entre les préférences des citoyens et les politiques publiques

La démocratie représentative consiste en une série de liens. D'abord, les citoyens expriment leurs préférences en matière de politiques en votant pour un parti/candidat<sup>1</sup>. En deuxième lieu, les suffrages exprimés sont traduits en sièges à l'assemblée législative. En troisième lieu, les sièges à l'assemblée législative se traduisent en un gouvernement. En quatrième lieu, le gouvernement met en œuvre des politiques. On peut évaluer la façon dont les citoyens sont représentés dans le processus démocratique à chaque étape de cette chaîne. Les systèmes électoraux fondés sur la RP favorisent une traduction exacte des suffrages exprimés en sièges. Cela a l'avantage de produire des assemblées législatives qui reflètent mieux la diversité des préférences des citoyens (Lijphart, 1999; Powell, 2000; Golder et Stramski, 2010). Cette meilleure représentation au début de la chaîne de représentation n'assure toutefois pas une meilleure représentation sur le plan des politiques. En d'autres mots, une traduction plus exacte des suffrages en sièges ne garantit pas la correspondance entre les préférences des citoyens et les politiques publiques adoptées. Il s'agit là d'un aspect crucial de la représentation à examiner lorsqu'on évalue différents systèmes électoraux étant donné que cela rend compte de ce que font les représentants pendant la durée de leur

---

<sup>1</sup> D'autres facteurs peuvent aussi influencer sur le vote des citoyens comme les évaluations des dirigeants des partis et des candidats locaux ainsi que des considérations stratégiques.

mandat. La représentation politique ne concerne pas seulement la proportionnalité des suffrages-sièges ni qui sera élu. La représentation politique concerne aussi, et peut-être de façon plus importante, la question de savoir si les *préférences des citoyens en matière de politiques* se traduiront en *politiques adoptées* (Pitkin, 1967).

Cette relation entre les politiques du gouvernement et les préférences des citoyens ont fait l'objet d'études de deux points de vue différents. D'abord les chercheurs ont examiné si les positions de principe des gouvernements qui arrivent au pouvoir *après les élections* correspondent mieux aux préférences des citoyens dans le cadre des systèmes électoraux majoritaires ou des systèmes de RP. Des recherches empiriques indiquent que les gouvernements reflètent aussi fidèlement les préférences des citoyens dans le cadre des systèmes majoritaires que dans celui des systèmes fondés sur une représentation proportionnelle. En deuxième lieu, les chercheurs ont cherché à savoir si les gouvernements mettaient en œuvre *entre les élections* des politiques qui correspondent aux préférences des citoyens dans le cadre des systèmes électoraux majoritaires ou fondés sur la RP. Des études empiriques indiquent que les gouvernements élus dans le cadre de systèmes majoritaires sont davantage enclins à traduire les préférences des citoyens en politiques adoptées<sup>2</sup>.

### **3 La représentation du gouvernement *après les élections***

#### **État des travaux sur la question : aucune différence entre les systèmes majoritaires et les systèmes de RP**

Les élections devraient donner lieu à des gouvernements qui se rapprochent des préférences des citoyens. Les chercheurs en sciences politiques ont, pendant des années, examiné cette question en profondeur. Un consensus empirique dégagé récemment souligne que les systèmes électoraux majoritaires et de RP produisent des niveaux semblables de représentation du gouvernement *après les élections* (Golder et Lloyd, 2014; Ferland, 2016). En d'autres mots, les gouvernements issus de systèmes électoraux majoritaires et de RP représentent leur citoyen moyen à peu près aussi bien *après une élection*.

#### **Raisons**

Afin de situer les positions du gouvernement et les préférences des citoyens après les élections, les chercheurs utilisent généralement la dimension idéologique gauche-droite. Il s'agit d'une dimension importante dans l'arène politique au sein des démocraties avancées. Les préférences des citoyens selon la dimension gauche-droite suivent généralement une distribution normale (courbe en forme de cloche) où un nombre plus élevé de citoyens se situent eux-mêmes au centre plutôt qu'aux extrêmes. En tant que point de repère pour la représentation, la position du *citoyen « moyen » médian* est généralement retenue parce qu'il s'agit des préférences les plus représentatives de toutes les préférences des citoyens (Huber et Powell, 1994). Par exemple, si un gouvernement met en œuvre une politique à gauche de celle privilégiée par le citoyen

---

<sup>2</sup> On utilise le terme système électoral *majoritaire* pour désigner les systèmes majoritaires uninominaux à un tour (p. ex. le Canada et le Royaume-Uni) et les systèmes de vote alternatifs (p. ex. Australie) qui produisent généralement des gouvernements *majoritaires* à parti unique.

moyen, nous pourrions conclure qu'une minorité de citoyens (ceux qui sont à gauche) sont surreprésentés comparativement aux citoyens situés à droite. Différents mécanismes prévus dans les systèmes électoraux majoritaires et de RP produisent des gouvernements qui se situent près du citoyen moyen après une élection.

Les systèmes majoritaires créent des distorsions dans la traduction des suffrages exprimés en sièges. Ces distorsions avantagent les grands partis tout en désavantageant les plus petits partis (Duverger, 1963). Les grands partis sont également incités à se situer eux-mêmes au centre de la dimension gauche-droite afin d'être élus parce que davantage de citoyens se situent proche de cette position. (Downs, 1957; Cox, 1990; Merrill et Adams, 2002). Nous observons ainsi généralement que dans les systèmes majoritaires, les plus grands partis sont centristes. Lorsque ces partis sont élus, ils forment la plupart du temps des gouvernements majoritaires à parti unique proches du centre de la dimension gauche-droite. Une telle position se rapproche du *citoyen moyen* et, par conséquent, correspond de près aux préférences des citoyens dans leur ensemble.

Les systèmes électoraux proportionnels créent une traduction exacte des suffrages exprimés en sièges. Cette proportionnalité facilite la formation de nombreux partis briguant les suffrages aux élections. En fait, nous observons généralement qu'un plus grand nombre de partis entrent dans la course électorale dans les systèmes de RP que dans les systèmes majoritaires (Duverger, 1963; Ordeshook et Shvetsova, 1994; Clark et Golder, 2006). Les systèmes de RP diminuent aussi les incitations des partis à se situer eux-mêmes au centre de la dimension gauche-droite (Downs, 1957; Cox, 1990; Merrill et Adams, 2002). Par exemple, de petits partis extrémistes peuvent élire des représentants même s'ils n'obtiennent qu'une faible proportion des suffrages<sup>3</sup>. Dans l'ensemble, nous observons ainsi un plus grand nombre de partis dispersés sur le plan politique dans les systèmes de RP (Dow, 2011; Ezrow, 2011; Calvo et Hellwig, 2011). Parce qu'il y a un plus grand nombre de citoyens près du centre de la dimension politique, les partis centristes reçoivent généralement une proportion plus élevée des suffrages et des sièges. En raison de la plus forte proportionnalité suffrages-sièges dans les systèmes de RP, aucun parti n'obtient toutefois généralement une majorité à l'assemblée législative, ce qui oblige par conséquent les partis à négocier afin de former des gouvernements de coalition. Dans les systèmes de RP, les partis centristes seront généralement les instigateurs de la coalition, assumant la responsabilité de négocier avec d'autres partis pour former un gouvernement. Les positions de principe des partis centristes tendent à rapprocher la position du gouvernement du citoyen moyen mais les positions des autres partis de la coalition tendent à éloigner la position du gouvernement du citoyen moyen. En moyenne, nous observons que les gouvernements formés dans le cadre de systèmes de RP sont aussi près des préférences des citoyens que les gouvernements résultant de systèmes majoritaires (Golder et Lloyd, 2014; Ferland, 2016; Blais et Bodet, 2006).

---

<sup>3</sup> Évidemment, certains seuils pourraient limiter la capacité des partis d'obtenir une représentation à l'assemblée législative. Il est encore plus facile – en moyenne – pour les petits partis d'entrer dans la course politique dans les systèmes de RP que dans systèmes majoritaires.

## 4 Représentation du gouvernement *entre les élections*

### État des travaux sur la question : meilleure représentation en vertu des systèmes majoritaires

Les gouvernements devraient mettre en œuvre des politiques qui correspondent aux préférences des citoyens. Les chercheurs en science politique ont récemment commencé à examiner cette question. La plupart des études indiquent que les gouvernements issus des systèmes majoritaires traduisent mieux les préférences des citoyens en politiques (Wlezien et Soroka, 2012; Soroka et Wlezien, 2016; Coman, 2015; Ferland, 2015).

#### Raisons

Bien que la représentation du gouvernement *après les élections* soit semblable dans les systèmes électoraux majoritaires et dans les systèmes de RP, les choses peuvent changer entre les élections. Les préférences des citoyens en matière de politiques peuvent notamment changer. Des enjeux inattendus peuvent également être soulevés et ainsi amener les gouvernements à prendre certaines mesures. Dans de tels cas, les gouvernements peuvent réagir en rajustant leurs politiques. Ce faisant, les préférences des citoyens sont mieux représentées. Les chercheurs ont ainsi examiné si les gouvernements pouvaient rajuster le tir et mettre en œuvre des politiques qui correspondent aux préférences changeantes des citoyens dans les systèmes majoritaires et de RP. Pour comprendre pourquoi les gouvernements traduisent mieux les préférences des citoyens en politiques dans les systèmes majoritaires que dans les systèmes de RP, nous devons comprendre les *incitatifs électoraux* des gouvernements à cet égard mais aussi leur *capacité* d'agir en fonction de ces incitatifs.

#### Incitatifs électoraux

Dans les systèmes majoritaires, les gouvernements ont de plus forts incitatifs électoraux à mettre en œuvre ou à modifier leurs politiques afin qu'elles correspondent mieux aux préférences changeantes des citoyens que les gouvernements dans les systèmes de RP. Comme nous l'avons expliqué ci-dessus, les systèmes électoraux majoritaires produisent généralement des gouvernements majoritaires à parti unique. Si les préférences des citoyens changent, ce type de gouvernement a fort intérêt à s'ajuster en fonction de ce changement. Les gouvernements majoritaires à parti unique souhaitent vraisemblablement être réélus et mettre en œuvre des politiques qui correspondent aux préférences des citoyens est un bon moyen pour atteindre cet objectif. Évidemment, les choses ne sont pas parfaites et les gouvernements n'adopteront pas toujours des politiques qui correspondent exactement aux préférences des citoyens dans les systèmes majoritaires mais les gouvernements ont de fortes motivations pour ce faire.

Les choses sont beaucoup plus compliquées dans les gouvernements de coalition issus de systèmes de RP. Bien que les partis centristes soient incités à suivre les préférences des citoyens (c.-à-d. le citoyen moyen), cela n'est pas toujours le cas pour tous les partis d'une coalition. La raison en est très simple. Les

partis centristes recueillent les suffrages des citoyens centristes/moyens. Ce n'est pas le cas des partis non centristes. Les partis non centristes obtiennent les suffrages de citoyens qui sont situés entre le centre et les extrêmes et ils ont la responsabilité de les représenter. De façon importante, les partis *rendent compte* aux citoyens qu'ils représentent et obtiennent des appuis de ceux-ci. En fait, les partis non centristes dans les gouvernements de coalition ne rendent pas nécessairement compte aux citoyens centristes.

Imaginons, par exemple, un gouvernement de coalition formé par le Parti libéral, le NPD et le Parti vert. Chaque parti est vraisemblablement appuyé par différents groupes de citoyens. Les électeurs du Parti libéral sont généralement beaucoup plus centristes (et semblables au citoyen moyen) que ceux du NPD et du Parti vert. Lorsqu'il s'agit d'élaborer des politiques entre les élections, chacun de ces partis préfère mettre en œuvre des politiques qui correspondent à celles que favorisent leurs partisans et sur lesquelles ils ont fondé leur campagne. En d'autres mots, si le Parti vert et le NPD n'appuyaient et ne mettaient en œuvre que des politiques correspondant à celles proposées par le Parti libéral, les partisans du Parti vert et du NPD pourraient souhaiter punir leur parti lors de la prochaine élection. Il est vrai que les partisans du Parti vert et du NPD s'attendent à ce que des politiques qui correspondent à celles défendues par les candidats du Parti vert et du NPD pendant la campagne électorale soient mises en œuvre. Il y a ainsi des intérêts conflictuels dans les gouvernements de coalition en ce qui concerne qui chaque parti est incité à représenter lorsqu'il propose et met en œuvre des politiques. Dans l'ensemble, tous les partis n'ont pas des incitatifs à représenter les préférences du citoyen moyen. Ces intérêts conflictuels compromettent généralement la *représentation du gouvernement entre les élections* dans les systèmes de RP.

### **Capacité d'agir conformément aux incitatifs électoraux**

En plus des incitatifs électoraux à mettre en œuvre des politiques qui correspondent aux préférences des citoyens, les gouvernements doivent avoir la capacité effective de donner une suite concrète à de telles visées (Ferland, 2015; Soroka et Wlezien, 2016; Coman, 2015). Cela concerne la capacité du gouvernement de modifier les politiques. Cette capacité de modifier les politiques dépend fortement du nombre de partis au gouvernement. Il est en particulier plus difficile de modifier des politiques à mesure que le nombre de partis présents au Cabinet augmente. La raison en est que chaque parti au sein d'un gouvernement de coalition peut opposer son veto – dans une certaine mesure – à un changement de politique auquel il s'oppose.

Ayant cela à l'esprit, il est facile de voir que certains partis peuvent opposer leur veto à des changements apportés aux politiques qui correspondent aux préférences du citoyen moyen. Imaginez par exemple qu'une crise économique se produise sous la même coalition du Parti libéral, du NPD et du Parti vert que celle mentionnée ci-dessus. Les citoyens peuvent vraisemblablement se prononcer en faveur de certaines compressions budgétaires pendant cette période de crise. Le Parti libéral pourrait vraisemblablement être davantage enclin à mettre en œuvre de telles politiques, mais il est peu probable que le NPD et le Parti vert soient favorables à une telle proposition. Ce dernier pourrait ainsi opposer son veto aux réductions budgétaires proposées par les libéraux. Il s'agit là simplement d'un exemple mais nous pourrions imaginer

des scénarios semblables dans tous les domaines politiques. Dans l'ensemble, les gouvernements de coalition ont une capacité moindre de modifier leurs politiques que les gouvernements majoritaires à parti unique pendant leur mandat, ce qui compromet par conséquent leur capacité de mettre en œuvre des politiques qui correspondent aux préférences des citoyens.

## 5 Conclusion et recommandations

L'une des critiques les plus courantes à l'endroit des systèmes électoraux MUT est leur absence de représentation politique et en particulier en ce qui concerne la façon dont les suffrages exprimés ne sont pas reflétés fidèlement dans les sièges attribués à l'assemblée législative. Cette disproportionnalité peut en fait avoir des incidences négatives sur la représentation des femmes et des groupes minoritaires dans les assemblées législatives ainsi que sur la diversité des préférences des citoyens en matière de politiques.

Ce n'est là toutefois qu'un seul aspect de la représentation politique. La représentation concerne aussi, et de façon plus importante, la correspondance entre les préférences des citoyens en matière de politiques et les politiques du gouvernement. Les études les plus récentes en science politique indiquent que les gouvernements majoritaires à parti unique issus de systèmes électoraux majoritaires favorisent cet aspect de la représentation dans une plus grande mesure que les gouvernements de coalition issus des systèmes de RP.

Conformément aux principes *d'efficacité et de légitimité* pris en compte par le *Comité spécial sur la réforme électorale*, je recommande au Comité d'adopter un système électoral qui favorise la formation de gouvernements majoritaires à parti unique. Le mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour et le mode de scrutin préférentiel sont des types de systèmes électoraux qui produisent généralement des gouvernements majoritaires à parti unique.

Je conclurai ce rapport par un commentaire personnel. Aucun système électoral ne maximise toutes les caractéristiques démocratiques que nous prisons et que nous voulons promouvoir dans nos institutions politiques (représentation, responsabilisation, simplicité, engagement civique, inclusion, etc.). Le choix d'un système électoral fait intervenir des compromis entre différentes valeurs. En combinant diverses institutions, il est toutefois peut-être possible de favoriser autant de valeurs que possible. À mon avis, dans le cadre de l'actuelle discussion sur la réforme du système électoral canadien, on devrait également envisager la réforme du Sénat et des règles de nomination des sénateurs (d'élections) qui le régissent. Si l'un des objectifs de la réforme électorale est de donner aux citoyens davantage de *voix* au Parlement, on pourrait le faire en réformant le Sénat à la suite de l'instauration d'un système électoral proportionnel. Cela aurait l'avantage d'accroître la diversité des préférences des citoyens au Parlement tout en n'encourageant pas la formation d'un gouvernement de coalition, comme ce serait le cas avec l'adoption de règles électorales proportionnelles à la Chambre des communes.

## Références

- Blais, André, et Marc-André Bodet. « Does Proportional Representation Foster Closer Congruence Between Citizens and Policy Makers? », *Comparative Political Studies*, 2006, vol. 39, n° 10, p. 1243-1262.
- Calvo, Ernesto, et Timothy Hellwig. « Centripetal and centrifugal incentives under different electoral systems », *American Journal of Political Science*, 2011, vol. 55, n° 1, p. 27-41.
- Clark, William Roberts, et Matt Golder. « Rehabilitating Duverger's Theory - Testing the Mechanical and Strategic Modifying Effects of Electoral Laws », *Comparative Political Studies*, 2006, vol. 39, n° 6, p. 679-708.
- Coman, Emanuel Emil. « Electoral proportionality, multi-party cabinets and policy responsiveness », *Electoral Studies*, 2015, vol. 40, p. 200-209.
- Cox, Gary. « Centripetal and centrifugal incentives in electoral systems », *American Journal of Political Science*, 1990, vol. 34, p. 903-935.
- Dow, Jay K. « Party-Systems Extremism in Majoritarian and Proportional Electoral Systems », *British Journal of Political Science*, 2011, vol. 41, n° 2, p. 341-361.
- Downs, Anthony. *Une théorie économique de la démocratie*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2013.
- Duverger, Maurice. *Les partis politiques*, Paris, Colin, 1951.
- Ezrow, Lawrence. « Reply to Dow: Party Positions, Votes and the Mediating Role of Electoral Systems? », *British Journal of Political Science*, 2011, vol. 41, n° 2, p. 448-452.
- Ferland, Benjamin. *Electoral systems, veto players, and substantive representation: when majoritarian electoral systems strengthen the citizen-policy nexus*, Montreal : McGill University, 2015.
- Ferland, Benjamin. « Revisiting the ideological congruence controversy », *European Journal of Political Research*, 2016, vol. 55, n° 2, p. 358-373.
- Golder, Matt, et Gabriella Lloyd. « Re-Evaluating the Relationship between Electoral Rules and Ideological Congruence », *European Journal of Political Research*, 2014, vol. 53, n° 1, p. 200-212.
- Golder, Matt, et Jacek Stramski. « Ideological Congruence and Electoral Institutions », *American Journal of Political Science*, 2010, vol. 54, n° 1, p. 90-106.
- Huber, John D., et G. Bingham Jr. Powell. « Congruence Between Citizens and Policymakers in Two Visions of Liberal Democracy », *World Politics*, 1994, vol. 46, n° 3, p. 291-326.
- Lijphart, Arend. *Patterns of Democracy - Government Forms and Performance in Thirty-Six Countries*, New Haven : Yale University Press, 1999.
- Merrill, III, Samuel, et James Adams. « Centrifugal incentives in multi-candidate elections », *Journal of Theoretical Politics*, 2002, vol. 14, n° 3, p. 275-300.

- Ordeshook, Peter, et Olga Shvetsova. « Ethnic Heterogeneity, District Magnitude, and the Number of Parties », *American Journal of Political Science*, 1994, vol. 38, p. 100-123.
- Pitkin, Hanna Fenichel. *The Concept of Representation*, Berkeley : University of California Press, 1967.
- Powell, G. Bingham. *Elections as Instruments of Democracy*, New Haven : Yale University Press, 2000.
- Soroka, Stuart N., et Christopher Wlezien. « The Majoritarian and Proportional Visions and Democratic Responsiveness », *Electoral Studies*, 2016.
- Tsebelis, George. *Veto Players - How Political Institutions Work*, Princeton : Princeton University Press, 2002.
- Wlezien, Christopher, et Stuart N. Soroka. « Political Institutions and the Opinion-Policy Link », *West European Politics*, 2012, vol. 35, n° 6, p. 1407-1432.